

petitmars

Magazine

Novembre - Décembre 2020



Actions Communales pour des Mobilités Actives

Dossier

PACMA

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr


Petit-Mars

Meilleurs
vœux
20
21

VŒUX DU MAIRE

L'année 2020 s'étire petit à petit et d'ores et déjà il nous faut penser à 2021 !
Notez notre rendez-vous incontournable du début d'année :

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal qui se dérouleront le

samedi 09 janvier 2021 à 11h

salle Molière – complexe Fernand Sastre.

C'est un moment privilégié d'échanges et d'informations sur les projets de notre commune mais aussi sur la vie de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

Pour clore cet instant convivial, nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié.

Sous réserve de l'évolution des dispositions sanitaires en vigueur.

Nouveau à Petit Mars...



Cordonnerie Multi-services Abbaroise

06.58.41.72.91

cordo-abbaretz@orange.fr

Tous les mercredis de 14h à 19h au Boulevard St Laurent



à Petit Mars (44)

Particuliers et Professionnels
Contrôle d'accès et caméras de surveillance

Accès 7j/7 – 24h/24

Contact : locbox.pm@gmail.com

02 28 24 93 45

L'édito

Chrystophe PABOIS
1^{er} Adjoint chargé de
l'urbanisme et de l'habitat



Au cœur de cet automne, la Covid-19 reste au centre de nos préoccupations et rythme notre quotidien au gré de son évolution. La résurgence de l'épidémie depuis la rentrée a eu bien entendu un impact sur la vie dans notre commune. L'apparition de cas Covid à Petit Mars a affecté certaines de nos associations sportives. Je tiens ici à rendre un hommage appuyé à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent depuis de nombreux mois pour mettre en place des protocoles sanitaires souvent contraignants afin que nos enfants puissent continuer à exercer leurs loisirs favoris. Je crois que certains ne se rendent compte du temps passé ces derniers mois par ces bénévoles afin de poursuivre les activités et d'accueillir au mieux chacune et chacun. Après tant d'efforts, entendre des parents critiquer les responsables d'associations parce qu'ils sont obligés d'attendre leur enfant dehors ou de devoir l'emmener non douché n'est pas acceptable. «La critique est aisée, mais l'art est difficile» écrivait Néricault. Si chaque parent passait une année dans le bureau d'une association, je suis certain que certains seraient ensuite beaucoup plus compréhensifs et moins incisifs dans leurs propos. Oui, cette pandémie entraîne des contraintes, nécessite des efforts de la part de chacun et nous oblige à sortir de notre confort. Mais tout cela n'a qu'un seul but : protéger au mieux la santé de tous.

A propos de santé, je terminerai mon propos sur cette excellente nouvelle, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli dans notre commune le docteur Boukraa. Depuis le 12 octobre le cabinet médical du boulevard St Laurent est de nouveau ouvert. C'est une grande satisfaction pour les élus car faire venir un médecin est aujourd'hui très compliqué. La concurrence entre communes est féroce pour attirer des praticiens. La décision du Dr Boukraa de s'installer ici avec sa famille nous conforte dans l'idée qu'il fait bon vivre à Petit Mars.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

SOMMAIRE

Vie municipale	3
L'édito.....	3
Dossier : PACMA.....	4
Conseil municipal.....	6
Le suivi des projets.....	10
La conciliation de justice.....	11
Nouveau médecin.....	12
Mutualia.....	12
Questionnaire de lectorat.....	12
Création de jardins partagés.....	14
Illumination de Noël de la commune.....	14
Vie associative	15
Téléthon.....	15
L'Ancre.....	16
Badminton.....	16
Antenne université permanente Nort-sur-Erdre	16
Marché de Noël.....	17
AG Danses Loisirs Évasion.....	17
Troc aux plantes.....	17
Yoga.....	18
Vie intercommunale	19
Véloce, les vélos électriques ont la côte.....	19
Donner une seconde vie à vos objets.....	19
Agissons ensemble pour le climat.....	20
Vie pratique	21
Page spéciale	22
Jeux.....	22
Agenda	24

DOSSIER « Actions Communales pour des Mobilités Actives : des aménagements »

Nous poursuivons les aménagements de voirie tels que définis en 2017 avec le groupe de travail sur les déplacements. Ce dernier est formé d'élus et de personnes représentatives de notre commune tels que les associations, commerçants, assistantes maternelles, PMR, parents d'élèves... D'autres secteurs feront l'objet d'une réflexion sur les aménagements futurs à réaliser afin d'améliorer la sécurité et de définir un maillage de déplacements «mode doux», notamment des villages vers le centre bourg. Après deux mois de confinement, les entreprises ont repris dès le mois de mai les travaux prévus initialement en début d'année.

Les secteurs aménagés :

Rue des arènes et rue de l'Egretière : Passage de ces deux rues en double sens cyclable. Comme il n'y a pas la place suffisante pour aménager une bande cyclable en sens inverse de la circulation, ces rues passent en zone 30.



Rue des Inventaires : en attendant son classement en voie à sens unique (lorsque le barreau reliant la RD 31 à la Rd 178 sera réalisé) une bande réservée aux vélos est délimitée pour chaque sens de circulation et la vitesse abaissée à 30 Km/h.



Rue François Rortais : Une **CVCB** (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) est réalisée entre la place St Pierre et le plateau surélevé à hauteur du chemin des Abattoirs. La CVCB a vocation à « favoriser et protéger » la circulation des deux roues, usagers les plus vulnérables.



La CVCB est une chaussée sans marquage axial où les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les parties de l'accotement appelées « rives ». La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. En complément un plateau surélevé est créé à hauteur du chemin des Abattoirs, correspondant à la jonction future de plusieurs liaisons douces et donc de traversées potentielles de deux roues et marcheurs.

Route de Ligné : création d'une **CVCB** entre les villages de la Coquinière et la Bussonnière. Il est parfois dit que sur cette portion de route à 70 Km/h la visibilité n'est pas complète ce qui est exact notamment à hauteur de la Bussonnière. Toutefois le code de la route stipule aussi que l'automobiliste doit adapter sa vitesse en fonction de l'environnement sur lequel il circule....



Village du Plessis : Afin de simplifier l'ensemble de la signalisation et de conforter la légitimité réglementaire de ses aménagements, le village du Plessis passe en **zone d'agglomération**. Cette traversée qui préfigure à terme la future voie verte, qui reliera la Hardière au port de la Rivière, justifie que la circulation y soit « apaisée ». En conséquence, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble du village.



Des équipements pour les deux roues : 5 appuis vélos installés en lieu et place d'un stationnement devant la boulangerie dégageant la visibilité de la traversée piétonne. Mais aussi des appuis vélos le long de la Mairie, Bd St Laurent et à proximité de l'église.



Installation d'appuis vélos



Pose de barrières pour les piétons

Prochainement la pose complémentaire d'appuis vélos sur d'autres sites de la commune sera réalisée, Fernand Sastre, Planète Mars, le Dareau, le Tertre Rouge ainsi que 4 box fermés pour y stationner en sécurité des vélos aux trois arrêts de car, la Furetière, G D Maupassant plus un sur l'espace de covoiturage de Fernand Sastre.



CONSEIL MUNICIPAL

COMMENT LES DECISIONS SONT ELLES PRISES ?



LES CONSEILLERS ET ADJOINTS ONT CHOISI DES COMMISSIONS OU COMITÉS DANS LESQUELS ILS OU ELLES SOUHAITENT INTERVENIR



CHAQUE COMMISSION OU COMITÉ SE RÉUNIT INDÉPENDAMMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX, ILS DÉFINISSENT ET ÉCHANGENT SUR LES ACTIONS ET PROJETS À MENER



LES ÉCHANGES DES COMMISSIONS SONT RETRANSCRITS ET ÉVOQUÉS LORS DES BUREAUX MUNICIPAUX



LES PROJETS RETENUS EN BUREAU MUNICIPAL SONT ABORDÉS EN CONSEIL MUNICIPAL



Abonnez vous à la page officielle !





LES COMMISSIONS OU COMITÉS

- Enfance- Jeunesse
- Vie Scolaire

- Conseil Municipal Jeunes
- Pôle Enfance Jeunesse



- Aînés
- C.c.a.s



- Vie économique locale
- Développement durable



- Communication
- Finances

● Culture



● Vie Associative



● Patrimoine

● Tranquillité Publique



● Urbanisme/Habitat



QUAND ?

- Réunions en fonction des besoins



Abonnez vous à la page officielle !





QUI ?



LE BUREAU MUNICIPAL

Le maire, les adjoints, les conseillères subdéléguées.

Jean-Luc Besnier

Chrystophe Pabois

Patricia Fouchard

Ludovic Delonglée

Pascal Le Grevese

Magali Riviere

Magali Aubert

Aurélie Clouet

Philippe Le Gall

Nadine Bréhier

Anaïs Le Roux

Elsa Marquès Da Silva



QUAND ?

- Réunion tous les quinze jours



Abonnez vous à la page officielle !





QUI ?



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire, les adjoints, les conseillères subdéléguées, les **conseillers municipaux**

Jean-Luc Besnier,

Magali
Rivière

Alexis
Férard

Ludovic
Delonglée

Stéphanie
Podevin

Christophe
Pabois

Claire
François

Anaïs
Le Roux

Stéphane
Drouaud

Aurélie
Clouet

Hervé
Descamps

Karine
Vignard

Patricia
Fouchard



David
Millet

Magali
Aubert

Grégoire
Danjou

Gaël
Philippe

Hervé
Descamps

Marianne
Fouchard

Pascal
Le Grevese

Elsa
Marquès Da Silva

Christophe
Ménager

Nadine
Bréhier

Rachel
Garnaud

Philippe
Le Gall

Aline
Ozanne

Jean-François
Auffray

Jacques
Lesenne



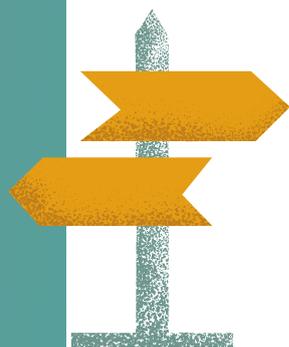
QUAND ?

- Réunion mensuelle ou bi-mensuelle



Abonnez vous à la page officielle !





Le suivi des projets

TOUT AU LONG DU MANDAT
NOUS VOUS PRÉSENTERONS LES
ÉVOLUTIONS DES PROJETS
MUNICIPAUX



Pérenniser l'offre médicale

Arrivée d'un
médecin



Vie économique locale

Arrivée d'un cordonnier
ambulant

Rencontre avec l'association
des commerçants



Développement durable

Réflexion sur la localisation
des jardins partagés



Mobilités - Voirie

Mise en place des pistes
cyclables centre bourg,
sécurisation des espaces
réservés aux piétons

Mise en place des liaisons
douce hors bourg

Passage du Plessis à 30km



Pôle Enfance - Jeunesse

Sollicitation d'un A.M.O

Souhaitons la bienvenue au
Dr. Boukraa
ainsi qu'à
toute sa famille



LA CONCILIATION DE JUSTICE

Une alternative ou un préalable au procès

L'affiche est sur un fond bleu clair. En haut à gauche, le logo du Ministère de la Justice est visible. Le titre principal est 'Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice !' en lettres bleues. Au centre, une illustration montre une femme et un homme en tenue professionnelle se serrant la main. Autour d'eux, divers pictogrammes représentent des conflits courants : un voisinage (voisin), un locataire, un bailleur, un consommateur, un commerçant et un salarié. En bas à gauche, une liste de catégories est présentée : consommateur, commerçant, salarié. En bas à droite, il est écrit 'Il est là pour vous aider et c'est gratuit' avec un pictogramme de monnaie. Le pied de page mentionne 'Conciliateurs de France : www.conciliateurs.fr / www.justice.fr' et des liens vers les réseaux sociaux.

Histoires de haies mal taillées, de branches d'arbres qui font de l'ombre au voisin. Litiges de location avec leurs lots de loyers impayés, de dégâts à réparer, de problèmes de vétusté ou de dépôts de garantie non restitués. Et puis encore des servitudes, connues ou méconnues, des bornages disparus, des clôtures pas à leur place...

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de Justice devient un moyen **simple, rapide, gratuit et souvent efficace**, sans nécessairement passer par la case procès, pour en venir à bout et déboucher sur un accord amiable.

Faiseur de paix et démineur de conflits, le conciliateur de Justice est d'abord un homme d'écoute, qui s'efforce de dédramatiser les situations. Il met de l'huile là où ça coince. Il arrondit les angles de relations parfois tendues et désamorce des conflits avant qu'ils ne débouchent devant un tribunal. Ses règles premières, l'écoute et une stricte impartialité. C'est par le dialogue que l'animosité s'estompe bien souvent. Et c'est dans des relations renouvelées, que se trouvent souvent les réponses aux problèmes posés.

Le conciliateur est le renfort discret d'une Justice dont les prétoires surchargés sont, trop souvent, encombrés d'affaires qui gagnent à être réglées à l'amiable, avant d'en arriver au stade d'une procédure, toujours coûteuse. Retraités pour la plupart, les conciliateurs de justice sont nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel, après avis du Procureur Général de la République.

Ainsi en France, plus de 2.000 conciliateurs de Justice (50 en Loire-Atlantique), tous bénévoles, exercent et s'appliquent, en auxiliaires de la justice de proximité qu'ils sont, à résoudre un maximum de litiges, au plus près des gens. Bon an, mal an ils traitent plus de 200 000 litiges au plan national (4.000 en Loire-Atlantique).

A noter l'article 4 de la loi du 23 mars 2019 :

« Désormais, toute demande portée devant le tribunal judiciaire qui ne dépassera pas 5.000 € ou relative à un conflit de voisinage devra désormais être précédée d'une tentative de règlement amiable de résolution du conflit : conciliation, médiation ou procédure participative. »

De ces 3 modes de résolution auxquels la loi renvoie, seule la conciliation est **totale**ment gratuite. De ce fait, **les conciliateurs de justice assurent un véritable service public permettant à tout citoyen d'accéder à la justice pour régler les problèmes qu'il peut rencontrer dans la vie courante.**

La permanence du Conciliateur de justice de Loire-Atlantique du canton a lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h à la mairie de Nort sur Erdre.

Prendre rendez-vous au 02 51 12 00 70

Pour toute information : François LOGODIN
Vice-Président de l'ACCAR, coordinateur pour la Loire-Atlantique
francois.logodin@conciliateurdejustice.fr

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MÉDECIN



Le Dr Elyes Boukraa, le nouveau médecin de notre commune a ouvert son cabinet le 12 octobre dernier.

Arrivé en provenance de Guyane où il était médecin urgentiste à l'hôpital de Cayenne, c'est d'abord dans le sud de la France qu'il avait cherché puis à l'ouest. Et c'est à Petit Mars qu'il a décidé de poser ses valises avec toute sa famille.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Cabinet médical du Dr Boukraa - Médecin généraliste

3 Boulevard Saint-Laurent 44390 Petit Mars

Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr et 02 28 30 88 34

MUTUALIA

La commune de Petit Mars et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont décidé depuis septembre 2018, de permettre aux habitants de souscrire à une mutuelle communale : MUTUALIA.



Entre nous, c'est humain

L'objectif est double : favoriser le retour aux soins de santé pour ceux qui ne disposent actuellement pas de mutuelle, souvent pour des raisons budgétaires, et alléger le coût des cotisations pour ceux qui sont déjà couverts, tout en ciblant les prises en charge les plus appropriées.

Afin de présenter ce dispositif, des permanences auront lieu sur rendez-vous les jeudis de 9h à 12h les 12 et 26/11, le 10/12/2020 à la salle Bleue.

Pour tous renseignements, contactez Anne-Sophie JAMET de Mutualia au 06 49 70 22 37 ou par mail : jamet.anne-sophie@mutualia.fr

PARTICIPEZ AU QUESTIONNAIRE DE LECTORAT DU MAGAZINE DE PETIT MARS !

La commune de Petit Mars voit sa population grandir chaque année. Qu'elle soit composée de nouveaux arrivants ou d'habitants de longue date, il est nécessaire de la tenir informée régulièrement.

Les Petits Marsiens peuvent ainsi consulter l'actualité locale dans le bimestriel "Petit Mars magazine". Ce magazine municipal est en effet une source d'informations privilégiées pour de nombreux habitants. Distribué dans les boîtes aux lettres, c'est un outil de communication efficace avec une grande portée. Cependant, dans le but de jauger l'attractivité du magazine et afin de répondre toujours mieux à vos besoins, nous vous proposons de participer à une enquête de lectorat pour connaître vos habitudes de lecture et vos attentes.

Que vous soyez lecteur assidu ou occasionnel, votre avis nous intéresse !
Réponses à rendre **avant le 31 décembre 2020** :

- Soit à l'aide de ce questionnaire (à remplir, découper puis remettre en mairie)
- Soit via le site internet de la commune : www.petitmars.fr



QUESTIONNAIRE

Lisez-vous le Petit Mars magazine ?

- Toujours
- Quand un sujet vous intéresse
- Jamais

Comment lisez-vous le magazine ?

- En entier ou presque
- Seulement certains articles
- Vous le survolez (vous lisez juste les titres, regardez seulement les photos)

Vous lisez le magazine :

- Dans l'ordre des pages
- En allant directement à la rubrique / l'article qui vous intéresse

Visuellement, le journal ... (plusieurs choix possibles)

- | | Oui | Non |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Est agréable à lire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Possède une couverture attractive | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Est assez illustré | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Quels sont les sujets qui vous intéressent ? (plusieurs réponses possibles)

- Projets, travaux, urbanisme
- Ecoles, petite enfance - enfance/jeunesse, Conseil municipal jeunes
- Offre culturelle (ex : Concert La Rive aux Barges, Expo Artistes, Tout Petit Festival)
- Action sociale, solidarité (ex : Repas des aînés, Téléthon, Mutuelle communale...)
- Emploi, formation, insertion
- Entreprises, commerce local
- Prévention, médiation, sécurité
- Agenda, manifestations
- La vie associative
- La vie pratique
- La vie intercommunale

Aimeriez-vous voir apparaître de nouveaux sujets ?

- Oui
- Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

.....

.....

Avez-vous d'autres suggestions, commentaires ?

.....

.....

.....

Mieux vous connaître

Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

Vous avez :

- de 20 ans
- Entre 20 et 29 ans
- Entre 30 et 39 ans
- Entre 40 et 59 ans
- + de 60 ans

Vous êtes :

- Etudiant
- Actif
- Sans activité
- Retraité

Dans quel quartier/village de Petit Mars habitez-vous ?

.....

.....

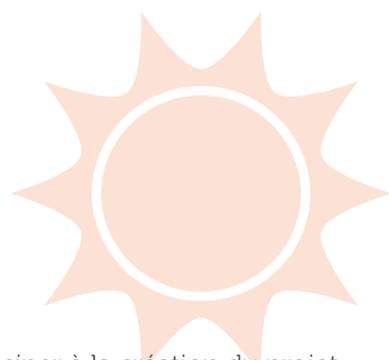
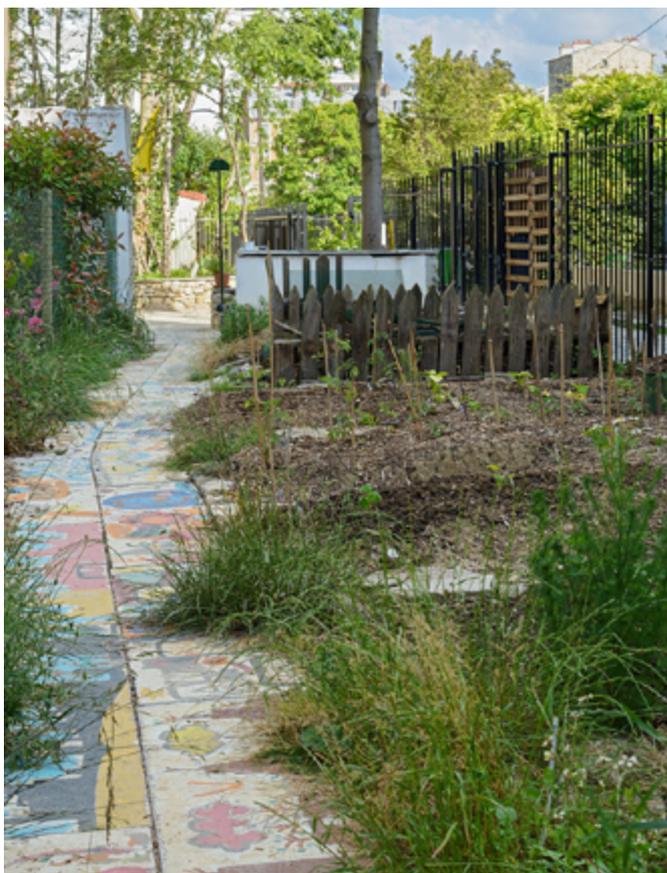
Depuis combien de temps habitez-vous à Petit Mars ?

.....

Au-delà du magazine, comment êtes-vous informés de ce qui se passe à Petit Mars ?

- Le site internet petitmars.fr
- La page Facebook de la commune
- Les panneaux d'affichage
- Les journaux locaux
- Le bouche à oreille
- Autres

CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS, ÊTES-VOUS PARTANT ?



Vous souhaitez participer à la création du projet, retrouvons-nous le

**lundi 30 novembre à 19h
en Mairie**

dans le cadre des règles sanitaires en vigueur.



ILLUMINATIONS DE NOËL DE LA COMMUNE



La mutualisation de la location de la nacelle avec les 12 communes de la CCEG permet d'installer les décorations de Noël à moindre frais. Cette année, les décorations seront illuminées entre le 7 et 11 décembre dans le bourg de Petit Mars.

TELETHON 2020 ANNULÉ À PETIT MARS

Les exigences sanitaires liées à la COVID-19 contraignent l'équipe du Téléthon à l'annulation de l'édition 2020 à Petit Mars.



De plus, organiser des animations et favoriser les rassemblements en toute sécurité semblaient hors de propos en ces temps de crise sanitaire où le Téléthon est sans doute loin de vos préoccupations respectives.

La solidarité et la générosité pouvant s'exprimer malgré tout, l'équipe du Téléthon vous invite néanmoins à donner via une boîte de collecte installée en mairie à partir de mi-novembre ou via le site du Téléthon.

L'équipe reviendra de plus belle l'année prochaine mais d'ici là, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. L'organisation du Téléthon repose sur peu de personnes et demande du temps et des idées. N'hésitez pas à vous manifester, tous les soutiens seront accueillis avec plaisir pour l'édition 2021.



L'ANCRE : UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE POUR L'EMPLOI

La dynamique économique actuelle sur notre secteur en fait un territoire attractif, un territoire en plein développement. Les opportunités d'emploi y sont importantes.

L'association Ancre, association reconnue d'utilité publique, est une association de réinsertion professionnelle. Elle est basée à Nort sur Erdre au sein de la Maison de l'Emploi et déploie ses activités sur le territoire (canton de Nort sur Erdre, Héric et Ligné).



L'Ancre est un tremplin qui permet de mettre en lien l'offre de travail et les besoins des demandeurs d'emploi.

Elle accueille des demandeurs d'emploi, leur offre très rapidement des missions de travail et les accompagne pour mettre en place un projet professionnel et ainsi retrouver un poste de travail.

Ce sont les conseillères en insertion professionnelle de l'Ancre qui assurent cet accompagnement vers l'emploi.

Actuellement, la demande sur le territoire est importante. De nombreuses heures de travail sont à pouvoir immédiatement :

- Remplacements dans les collectivités, les associations,
- Travail dans les entreprises et commerces du secteur,
- Travail chez les particuliers.

Les tâches sont variées.

Aussi, à l'issue de ces missions de travail, des personnes ont retrouvé très rapidement le chemin de l'emploi :

- Des CDI dans des entreprises et commerces du secteur sont signés,
- Plusieurs recrutements par les collectivités sur des contrats à durée indéterminée ont eu lieu,
- D'autres personnes sont recrutées en CDD.

Par ailleurs, l'Ancre offre des formations pour faciliter le retour au travail. Deux formations sont prévues pour début 2021 :

- « Agent de nettoyage en collectivité »
- « Gestion d'un groupe d'enfants et autorité ».

D'autres formations pourront être organisées par la suite, pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

Vous qui cherchez du travail ; N'hésitez pas à venir à l'Ancre :
Maison de l'emploi de Nort sur Erdre, 2 place du champ de foire,
02 40 29 57 60 ou contact@ancre44.fr.
Une permanence sans rendez-vous a lieu chaque jeudi matin.

Vous qui avez un surcroît de travail : Entreprises, particuliers, associations, vous pouvez faire appel à l'Ancre. La gestion administrative et le suivi de la personne mise à disposition sur la mission de travail sont assurés par l'Ancre.

BADMINTON : LES BADISTES ONT REPRIS LE VOLANT EN FORCE



Privés de badminton depuis mars, les fous du volant ont ressorti la raquette début septembre.

Les gestes barrières sont appliqués, à savoir port du masque en arrivant et en partant, lavage des mains avec produit hydroalcoolique et désinfectant sur les poteaux.

Essentiellement basé sur le loisir, le club s'est engagé depuis quelques années déjà dans la formation des jeunes de 8 à 16 ans avec la participation d'un animateur de l'UFOLEP. Faute de forum, les inscriptions (adultes et enfants) ont lieu directement à la salle Yannick Noah les lundi et mercredi soir à parti re de 20h. Il semble que le désir de courir après un volant soit grand puisque le nombre d'inscrits et de nouveaux inscrits est important.

Jours et heures : lundi et mercredi 20h, salle Yannick Noah pour les adultes, jeudi 18h15-19h15 pour les jeunes à la salle Yannick Noah.

ANTENNE UNIVERSITE PERMANENTE NORT-SUR-ERDRE

L'antenne de l'Université Permanente vous propose 7 conférences d'octobre 2020 à avril 2021, le 1er mardi de chaque mois, à 14h30 à l'espace culturel Cap Nort, sauf le 5 janvier à l'amphi du nouveau lycée public route d'Héric.

La carte d'étudiant est au tarif de 20€ pour l'année, elle permet d'assister à l'ensemble des conférences proposées par les différentes antennes locales de l'Université Permanente ainsi que celles de Nantes (hors cours et cycles particuliers).

Il est possible d'assister aux conférences sans prendre sa carte, l'entrée est alors de 5€ pour une conférence.

Une nouvelle année étudiante qui s'annonce bien remplie malgré le contexte et qui s'enrichit d'un cours donné par Joseph Michel sur « Le réchauffement climatique, disponibilités en eau et solutions envisagées ou envisageables » sous forme de 9 cours de 2h le vendredi de 9h30 à 11h30 du 6/11/20 au 15/01/21, pour la somme de 81 €.

Un deuxième cours vous est proposé « Œuvres remarquables du Prado » par Jean-Olivier SAIZ, 6 cours de 2 h, le jeudi de 14h à 16h du 4/02/21 au 1/04/21. Coût : 54€.

Les cours se dérouleront au 1er étage de la Maison des associations, place du Bassin à Nort sur Erdre. Nous vous rappelons que pour suivre les cours, il faut être en possession de la carte d'étudiant de l'Université Permanente.

Pour plus d'informations sur les cours, vous pouvez envoyer un mail à «antenne.up.nort@orange.fr» ou téléphoner à Maryvonne SALMON au 06.79.17.36.43.

Contacts et renseignements pour les conférences :

Adresse mail de l'antenne : antenne.up.nort@orange.fr

Line Grué : 06.85.81.71.91

Chantal Guérin : 06.70.53.17.16

Sur place : tirage au sort de 3 bourriches

Animations et calendrier offert

Marché de Noël

LE DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2020 DE 10H À 17H

PLACE DU BOURG - BD SAINT LAURENT - PETIT MARS

Bar et restauration sur place

Artisans de Petit-Mars Commerçants

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS DE PETIT-MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 13 NOVEMBRE - 20H
SALLE CHOPIN

Droits Lésés Évasion
PETIT MARS

[dle_pm](#)

PETIT MARS
Samedi 14 novembre 2020

TROC AUX PLANTES

EN EXTERIEUR

De 14 h à 16 h
Etang du Tertre Rouge
Sous l'aubette

Venez nombreux échanger vos boutures, plants, semis, graines

Au vu de la situation sanitaire, les mesures barrières seront appliquées : port du masque obligatoire / pas d'activités annexes



Le cours de yoga a lieu tous les mercredi désormais à 17H30

salle Chopin, vous pouvez tester un cours d'essai. Merci de venir avec votre tapis et votre plaid.

Le cours de Yoga commence par un «recentrage», une méditation, pour faire le vide, apaiser le mental, être disponible à soi-même. Et puis, on alterne les exercices respiratoires (prana yama) pour équilibrer les 2 côtés du corps et puis des postures (asanas), dont le symbolisme nous guide, exemple la posture de l'arbre nous enracine et développe notre confiance en nous, qui se déploie comme les branches de l'arbre. Les postures sont variées, elles ont de multiples variantes, debout allongées, sur le ventre, sur le côté, assises, elles nettoient l'organisme, drainent les toxines, les fatigues, les préoccupations. Le cours se termine par une relaxation avec des bols tibétains, carillons etc.

Pendant la pratique du Yoga, les mouvements lents des articulations ne gaspillent aucune énergie et la respiration profonde, avec une légère rétention du souffle, permet une plus grande absorption d'oxygène une meilleure irrigation de la peau, du squelette, des organes. Les muscles et les ligaments, étirés pendant la pratique yogique, sont immédiatement détendus, apportant plus d'énergie aux fibres musculaires. Tout comme l'eau coule d'un robinet ouvert, l'énergie coule dans les muscles relaxés. Tous les exercices yogiques sont basés sur l'étirement, la détente, la respiration profonde et sur une circulation et une concentration accrues. La conscience est portée sur les souffles vitaux qui animent chaque posture. La circulation de l'énergie vitale constitue le cœur de la pratique du Yoga. On ne « fait pas une posture », on « est la posture ». On devient ainsi le cobra, l'arbre, le lotus, le lion etc... Le souffle guide toujours la posture. En fixant sa pensée sur la circulation de l'énergie dans le corps durant la pratique, l'adepte du yoga peut découvrir l'unité intérieure qui conduit à la félicité Yoga et Vie, juin 1988. Sri Mahesh, Fondateur de la Fédération Française de Hatha Yoga

Pour plus d'informations, merci de consulter le site www.yoga-o-bienetre.jimdo.com
Page Facebook : Association-Yoga-Ô-bien-être

ATELIERS HATHA-YOGA avec CYRUS FAY

<p>Samedi 28 novembre 15h30- 18h30</p>		<p>Dimanche 29 novembre 10h - 13h</p>
--	---	---

Venez profiter de 3 heures de
YOGA

Salle Saint Etienne à Sucé sur Erdre (44)

Yaëlle PATRY et Nathalie Dily vous proposent un week end hatha-yoga animé par Cyrus FAY.

- Samedi 28 novembre 15 h 30 – 18 h 30
- Dimanche 29 décembre 10 h- 13 h

Salle Saint Etienne à Sucé sur Erdre.

Le yoga proposé s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement de Shri Mahesh de la FFHY. Shri Mahesh a fait connaître le Hatha Yoga en France dès les années 1950. Il a formé de nombreux professeurs en leur transmettant un enseignement traditionnel que lui-même avait reçu dès son enfance dans un Ashram du Sud de l'Inde. La circulation de l'énergie vitale et l'attention portée sur le souffle ont constitué le cœur de sa pratique du yoga. Son proche disciple, Cyrus Fay, continue de transmettre cet enseignement traditionnel dans le cadre de l'Institut Français de Varma Yoga.

Tarif : 40 € l'atelier de 3 h

<https://www.helloasso.com/associations/yoga-o-bien-etre/evenements/stage-de-hatha-yoga>

!/ Nombres de places limitées !/ Venez avec votre tapis, votre coussin d'assise et une couverture pour la relaxation. Un covoiturage est possible à partir de Vertou.

Informations : Nathalie Dily 06 19 45 36 69 www.facebook.com/nhathayoga/
Yaelle Patry : 06 11 73 22 55 www.facebook.com/Association-Yoga-Ô-bien-être

VÉLOCE : LES VÉLOS ÉLECTRIQUES ONT LA CÔTE



Le service Véloce vient de souffler sa première bougie ! Vous êtes nombreux à avoir fait le choix de louer auprès de ce service un vélo à assistance électrique pour vous déplacer sur le territoire Erdre et Gesvres. En 1 an Véloce a comptabilisé plus de 400 contrats et la liste d'attente nécessite de s'armer de patience. C'est pourquoi la flotte initiale de 80 vélos, est passée au cours de l'été à 150, sans oublier les vélos spéciaux type vélo-cargo, tricycle, triporteur et vélos familiaux venus renforcer l'offre du service. Et vous, quand passez-vous au vélo ?

Renseignements par mail : veloce@cceg.fr ou par téléphone : 02 28 02 22 33 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi, 16h30 le vendredi.

VOUS SOUHAITEZ DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Vous disposez d'objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité : vaisselle, livres, décoration, outillage, meubles, appareils électriques, jouets et puériculture...

Ne les jetez plus, ces objets peuvent avoir une seconde vie grâce à la Recyclerie Nord Atlantique.

En effet, ces objets sont collectés, triés, valorisés et remis en vente dans les boutiques solidaires de la Recyclerie (Nort sur Erdre, Blain, Savenay, Dréfféac).

Comment donner vos objets ? Les conditions de dépôts évoluent !

Vous avez plusieurs possibilités :

- Déposez directement vos objets en boutique



Boutique solidaire de Nort sur Erdre :
3 Rue de l'Océan – PA de la Sangle à Nort sur Erdre
02 40 93 22 08 – recyclerie.nortsurerdre@gmail.com

	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	Boutique : 9h30 - 12h30 14h - 17h30	Boutique : 14h - 17h30	Boutique : 9h30 - 12h30 14h - 17h30
	Dépôts : 14h - 16h		Dépôts : 14h - 16h

Pour les autres boutiques, plus d'infos sur : recyclerienordatlantique.org

- Déposez vos objets dans les déchèteries de Nort sur Erdre et Sucé-sur-Erdre lors de jours dédiés. Afin d'améliorer la collecte et expliquer quels objets pourront le plus répondre à des besoins et donc être proposés à la vente dans les boutiques, des agents valoristes de la Recyclerie seront présents 1 à 2 jours par mois pour vous conseiller et collecter les objets.

Dates de collecte en novembre, de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 16h00 :

- Nort sur Erdre : vendredi 27 novembre
- Sucé sur Erdre : samedi 28 novembre

Retrouvez les autres dates sur : www.cceg.fr

En raison de vandalisme récurrent, les dépôts ne sont plus acceptés sur les déchèteries de Notre Dame des Landes et Petit Mars jusqu'à nouvel ordre.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER OU OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ?

Localement, Déclics est animé par La Fédération Départementale des CIVAM de Loire-Atlantique



Contactez-nous !
Tiphaine CHABROL
Tel : 02 40 14 59 00
Mail : defi-faep44@civam.org
@FDCIVAM44

Coordination nationale du programme Déclics : CLER-Réseau pour la transition énergétique



@defsdclics
@essoCLER

En partenariat avec 4 communautés de communes du nord-est 44



AGISSONS ENSEMBLE

POUR LE CLIMAT !

Défi Energie et Eau

Du 1er Décembre au 30 Avril 2021

Nord Loire-Atlantique



Inscrivez-vous !



DÉCLICS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Déclics, c'est une manière libre et accessible à toutes d'agir concrètement pour le climat. Comment ? En participant, seule ou en équipe, à des défis pour réduire la facture énergétique, découvrir d'autres façons de consommer, de s'alimenter, se déplacer ou encore de réduire ses déchets !

À CHACUNE SON DÉFI

- ✓ Vous aimez apprendre et échanger en vous amusant,
- ✓ Vous souhaitez agir au quotidien et à votre échelle pour l'environnement,
- ✓ Vous souhaitez réduire votre facture énergétique et votre empreinte écologique,
- ✓ Vous êtes une citoyen.ne engagée et vous voulez faire bouger votre quartier/collectivité.

Lancez-vous dans Déclics !

DÉCLICS VOUS ACCOMPAGNE VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ

- En plus des ateliers et des formations organisés par les animateurs locaux, vous disposez d'un site web pour :
- ✓ Suivre vos consommations et bénéficier de conseils pour progresser,
- ✓ Échanger avec la communauté Déclics et participer à des défis près de chez vous,
- ✓ Vous informer sur les actualités et les événements de la transition écologique de votre territoire.

En temps de Covid ?

Le covid ne doit pas nous empêcher de continuer à vivre, se rencontrer, échanger ! Nous allons mettre en place des événements et temps d'échanges festifs et conviviaux qui s'inscriront dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires.



POUR PARTICIPER, RIEN DE PLUS SIMPLE !

01

Je crée un compte sur la plateforme Déclics.

02

Je découvre les défis* et choisis ceux auxquels je m'inscris.

03

Je forme ou je rejoins une équipe. Je peux même devenir référent.e !

04

Je relève le défi en adaptant mon mode de vie ! Avec l'aide de mon animatrice locale

Inscrivez-vous dès maintenant sur https://defis-declics.org/fr/mes-defis/Defi_Declics_nord44/



*Niveau de difficulté adapté de votre contact local

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h
- Fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
 - Vendredi de 16h30 à 18h30
 - Samedi de 10h à 12h
-

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi de 9h à 17h
- Jeudi de 9h à 14h
- Vendredi de 9h à 17h

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 26 07 92 48

✉ ram@petitmars.fr

- Mardi 9h à 11h15
- Jeudi 9h à 11h15
- Vendredi 9h à 11h15 et de 14h15 à 17h

Sur rendez-vous

École Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

École Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matins uniquement sur rendez-vous

.....

SERVICE SANTÉ

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Pharmacie de garde ☎ 3237

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales / Centre social ☎ 02 40 29 54 35

• Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

☎ 35 route de Nantes 44390 PETIT MARS

✉ acsime@laposte.net

• Infirmière libérale ☎ 07 83 50 50 60

Guiho Magalie ☎ 1 boulevard Saint Laurent

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Adjoint à l'urbanisme : M. Chrystophe Pabois

Le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Adjointe aux affaires sociales: Mme Aurélie CLOUET

Permanence à la mairie, ☎ 22 Boulevard Saint Laurent, tous les lundis et jeudis entre 14h et 16h.

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Député : M Luc GEISMAR, député de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique

☎ 318 route de St Joseph 44300 NANTES

☎ 09 62 57 69 09 ✉ cabinet@elhairy.fr

.....

ENVIRONNEMENT

Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes)

Les lundis semaines impaires : Les 16 et 30 novembre, les 14 et 28 décembre ainsi que le 04 janvier

Déchèterie « Les Dureaux » ☎ 06 14 14 77 49

Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h / Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Mercredi 18 novembre et samedi 19 décembre.

Pour toutes informations :

petitmars-infos pratiques-environnement

CCEG service « déchets » ☎ 02 28 02 28 10

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

.....

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

☎ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

• Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

• Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : ☎ 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes

☎ 3949

ANCRE ☎ 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF ☎ 02 44 75 00 02

Accueil sur rdv à ☎ Nort sur Erdre

Solidair'Auto : ☎ 06 49 62 47 12

.....

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan Annabelle PECHET

☎ 02 28 24 92 14 ✉ annabelle@ecomail.fr

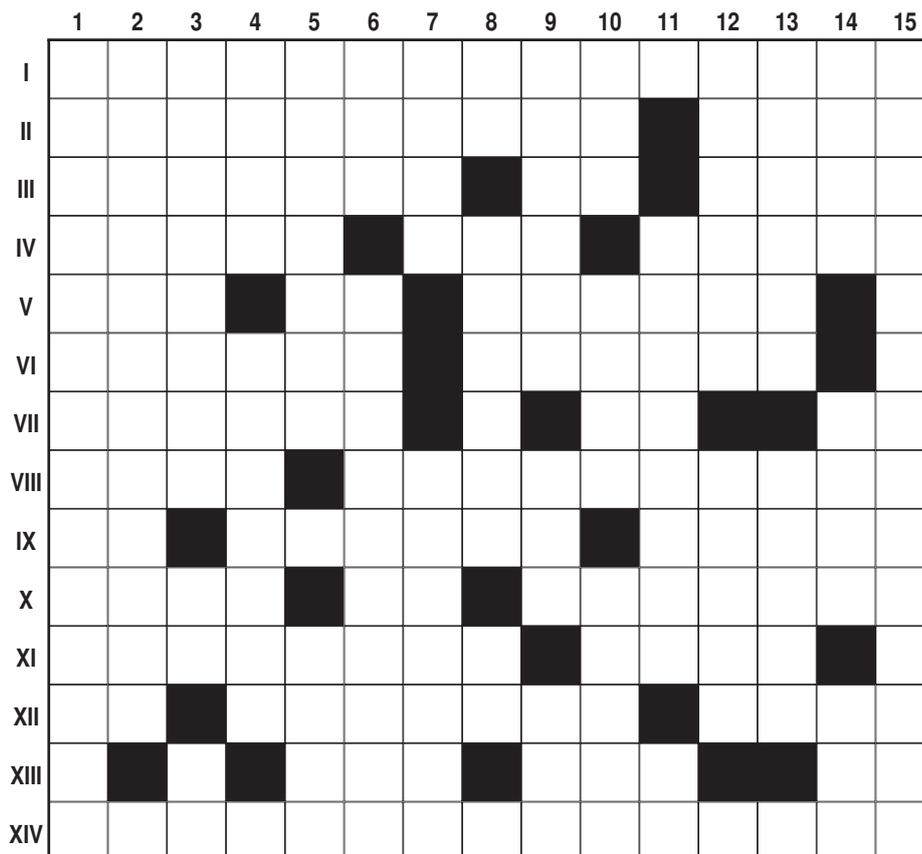
Ouest France Régis PICARD

☎ 06 66 13 07 86 ✉ regispicard57@gmail.com

JEUX

MOTS CROISÉS

Auteur : *Philippe Bourguignon*



HORIZONTALEMENT

I. Promis à la fosse commune. **II.** Petit morceau de canard sur le feu. Filtra dans l'autre sens. **III.** Courante en voyage. Cale. Plut. **IV.** D'un auxiliaire. A des relations avec les huiles. Les bois immergés le craignent. **V.** Expression de frisson à rebrousse-poil. Note de Fauré. Rapidement et sans soin (à la). **VI.** Bouche-trous. D'un auxiliaire. **VII.** Joints. N'est pas arrosé par la Tille mais par l'Ignon. Regarde passer les trains. **VIII.** Possessif. Du tiers et de la moitié. **IX.** Service secret Outre-Manche. Enchères. Avant mais surtout pendant le ménage. **X.** Pays du Bassin parisien. Manganèse. Idolâtrer. **XI.** A des vapeurs. Jeton. **XII.** Font le plein. Les autres regagnent les pénates, lui les garde. Troisième fils de Jacob. **XIII.** Troisième mois de l'année chez les Romains. Demi-heures. Peine de coeur. **XIV.** Vedette du one-man-chaud.

VERTICALEMENT

1. Tube de rouge. **2.** Des gars du milieu. **3.** Le zloty y vaut plus que le dollar. Symbole de dureté Brinell. Interjection. **4.** Qualité de Dieu qui s'est mis en quatre pour nous sauver. Couvre feu. **5.** Accablée à en avoir perdu la tête. Ecrivain british dont la sœur, elle, n'était pas un agneau. **6.** A moitié dernier. Me disperserai. **7.** Oiseaux géants éteints. Privait. **8.** "Par exemple" latin utilisé Outre-Manche. N'est pas nulle non plus. 14^e lettre grecque. **9.** A un fameux penchant à coincer la bulle. Hallucinant. 17^e lettre grecque. **10.** Base sportive. Verges folles. Né en Grèce ou à proximité à l'âge de bronze. **11.** C'est un passereau mais pas un petit serin. Tête de série. **12.** C'est en partie une partie de jambes en l'air. Amener le nez du voilier dans le lit du vent, en remontant. **13.** Benoîtement portées. Composé organique. **14.** Anneau en cordage. Rarement crevé de nos jours mais ici en vrac. Verge sage cette fois-ci. **15.** Permet de sortir de l'ordinaire.

MOTS MÊLÉS

M	C	O	N	S	O	M	S	O	C	S	T
S	A	M	E	R	C	U	R	E	S	O	U
G	T	R	E	U	E	T	E	N	A	L	P
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	E	M
L	N	H	T	A	O	I	I	T	O	I	O
A	U	G	A	I	T	S	V	P	S	L	C
X	F	N	L	S	L	U	U	E	U	L	O
I	U	E	E	E	E	L	R	N	R	J	M
E	S	U	E	L	U	B	E	N	E	S	E
L	E	A	N	A	V	E	T	T	E	V	T
M	E	T	E	O	R	E	S	P	A	C	E
T	I	E	R	E	I	T	A	M	O	S	N

www.fortismots.com

ANGLE
APESANTEUR
COMETE
COMPUT
COSMOS
ESPACE
ETOILE
FUSEE
GALAXIE

JUPITER
LUNE
MARS
MATIERE
MERCURE
METEORE
NAVETTE
NEBULEUSE
NEPTUNE

PHASE
PLANETE
SAROS
SATELLITE
SATURNE
SOLEIL
UNIVERS
VENUS

SUDOKUS

		1			7	9		
	6		5	3			8	
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		

8			6	2	1			4
	5				8	6		
				3				
5		7					6	
	8	3				4	9	
	4					2		3
				1				
		2	9				3	
1			4	6	5			7

Solutions :

1	3	8	4	6	5	9	2	7
4	6	2	9	8	7	5	3	1
7	9	5	2	1	3	8	4	6
9	4	1	8	5	6	2	7	3
6	8	3	1	7	2	4	9	5
5	2	7	3	4	9	1	6	8
2	1	6	5	3	4	7	8	9
3	5	4	7	9	8	6	1	2
8	7	9	6	2	1	3	5	4

5	1	7	4	8	6	2	3	9
6	3	8	2	7	9	4	1	5
9	2	4	1	5	3	6	7	8
8	4	3	7	2	5	1	9	6
1	7	5	9	6	8	3	2	4
2	9	6	3	1	4	8	5	7
7	8	2	6	9	1	5	4	3
4	6	9	5	3	2	7	8	1
3	5	1	8	4	7	9	6	2

constellation

E	S	I	N	N	O	I	T	I	B	I	H	X	E
I	C		U	E	H	A	I	M	A	E		L	XIV
V	I	L	E	V									XIII
		N	O	N	G	X	U	L	E	B	U	L	XII
R													XI
													X
E													IX
S													VIII
													VII
O													VI
													V
I													IV
T													III
A													II
S													I

AGENDA

Mercredi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice
14-18, Monument aux Morts,
10h30

Vendredi 13 novembre
Assemblée générale DLE,
Salle Chopin, 20h

Dimanche 13 décembre
Marché de Noël, ACPM,
Boulevard St Laurent,
10H à 17H

Vendredi 13 novembre
Conseil municipal,
20h, Salle du Conseil

Samedi 14 novembre
Troc aux plantes,
Les Petits Jardins Marsiens,
Etang du Tertre Rouge,
14h à 16h

Samedi 9 janvier
Vœux du Maire,
Salle Molière, 11h

Lundi 30 novembre
Réunion jardins partagés,
19h Salle du conseil

— NOUS VOUS SOUHAITONS DE
Bonnes fêtes!

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 12 janvier 2021.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 18 décembre 2020.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en mairie.